



Rapport de l'étude des sols

Par **chanavana**, le **10/12/2018** à **16:44**

Bonjour,

Mon assurance refuse me de donner une copie du rapport de l'étude des sols. En a-t'il le droit ?

Merci.

Par **morobar**, le **10/12/2018** à **17:20**

Bonjour,

Que fait donc cette étude entre les mains de votre assureur ?

Une telle étude est commanditée par le maitre d'ouvrage, le maitre d'œuvre voire le constructeur, mais pas par l'assureur (de quoi ??)

Par **aie mac**, le **11/12/2018** à **10:38**

Bonjour

[citation]Une telle étude est commanditée par le maitre d'ouvrage, le maitre d'œuvre voire le constructeur, mais pas par l'assureur (de quoi ??)[/citation]

Et par la MRH dans le cadre d'une cat nat. Cf L 125-4 CdA

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=8D857F005C17B3A0039F2B03D2633BA>

Et pour répondre strictement à la question, hors DO, l'assureur n'a légalement pas cette obligation.

C'est juste recommandé, au même titre que le rapport d'expertise.

Par **chanavana**, le **11/12/2018 à 12:11**

bonjour a vous deux et merci de me répondre oui c'est dans le cadre d'une catnat que veut dire "hors DO" excusez mon ignorance
merci aie mac pour le lien de Legifrance ça peut m'aider il faut que le regarde sur mon contrat si il y a quelques a ce sujet

Par **aie mac**, le **11/12/2018 à 13:46**

[citation]que veut dire "hors DO" [/citation]

Hors dommage-ouvrage.

Vous n'êtes donc pas concerné par cela.

[citation]pour le lien de Legifrance ça peut m'aider[/citation]

Non, c'est juste la preuve que cette étude doit faire partie de l'indemnisation.

[citation] il faut que le regarde sur mon contrat si il y a quelques a ce sujet[/citation]

Improbable.

Vous pouvez juste tenter de le réclamer via le service clients de votre assureur, sans garantie d'aboutissement; Certains se sont engagés à remettre le rapport d'expertise sur demande de l'assuré, mais techniquement, rien ne les contraint à le faire.

Après, sauf à être professionnel es structure, vous ne pourrez pas en faire grand chose.

Par **chanavana**, le **11/12/2018 à 14:43**

merci beaucoup aie-mac pour toutes ses explications ça ne presage pas la réussite pour moi mais c'est super sympa de m'avoir répondu encore merci bonne journée